



Maîtrise d'ouvrage : COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

## **RENOVATION DE L'ENVELOPPE DES BATIMENTS, MISE EN ACCESSIBILITE ET CREATION D'UNE CHAUFFERIE AU COLLEGE DE DETTWILLER**



Mandataire : SERS

**Fiche synthétique du projet au stade**

**« APD »**

**SERS  
10 RUE OBERLIN - BP 50011  
67080 STRASBOURG CEDEX**

**Tél : 03.88.37.88.88  
Fax : 03.88.37.88.77**

## Fiche Synthétique

---

La Collectivité européenne d'Alsace a décidé d'engager la rénovation du collèges Tomi UNGERER à DETTWILLER par voie de mandat de Maîtrise d'ouvrage.

Ce collège est composé de 230 élèves, et de 36 personnels ; la déclaration d'effectif pour le service de sécurité incendie porte sur 295 personnes.

Le collège a été construit en 1990. Il est constitué de 3 bâtiments, en l'occurrence, l'externat comprenant la demi-pension, le foyer « élèves », et les 2 logements mitoyens.

Des travaux importants ont été réalisés aux dates suivantes :

- Travaux d'amélioration du confort thermique / pose de nouvelles verrières en 2016.
- Réseaux électrique et informatique refaits à neuf récemment ;
- Nouvelle installation portail + portillon piétons en 2017, rue Bischberg :
  - Portail : ouverture automatique par code pour le personnel + télécommande pour les véhicules de service
  - Portillon : sonnettes reliées à la cuisine, au secrétariat et à la vie scolaire avec visiophone ouverture automatique.

Dépenses énergétiques :

- Dépenses énergétique actuelles : 45 524 € TTC/an ;
- Dépense énergétique futures (après rénovation) : 8 277 €TTC/an.

Concernant les économies énergétiques :

- Pour le collège + DP : **57 % d'économies** (avec 65.42 KWhep/m2.an au lieu de 152.67 KWhep/m2.an) ;
- Pour les maisons individuelles : **46% d'économies** (avec 170.62 KWhep/m2.an au lieu de 315.32 KWhep/m2.an) ;
- Pour le Foyer : **41% d'économies** (avec 88.67 KWhep/m2.an au lieu de 150.23 KWhep/m2.an) ;

Concernant les incidences sur les émissions de gaz à effet de serre :

- Sur l'ensemble du dossier, on réduit les émissions de 22 kg CO2/m2.an (état initial) à 4 kg CO2/m2.an (état final), soit une **réduction de 82%**.

La rénovation du collège Tomi Ungerer à DETTWILLER comprend différents volets dont notamment :

### **La rénovation énergétique :**

- Traitement complet de l'enveloppe de l'ensemble des bâtiments pour atteindre le niveau BBC Effinergie rénovation ; il sera mis en place une isolation extérieure de façade en polystyrène allant de 16 à 20 cm d'épaisseur en fonction du bâti, - les toitures seront sur-isolées avec 6 cm de laine de roche et 20 cm de mousse PU.
- Remplacement des menuiseries actuelles par des menuiseries en bois laqué avec vitrages doubles (toutes façades ; Uw=1,6) à remplissage d'argon ;
- Des BSO (brise soleil orientable) seront installés en façade pour l'amélioration du confort d'été
- Mise ne place d'une pompe à chaleur (PAC) de type air/eau ; à noter que le collège fonctionne déjà aujourd'hui avec l'énergie électrique ;
- La production de d'ECS sera effectuée grâce à la PAC et un appoint électrique ;
- Une ventilation double flux sera installée ;
- L'isolation du plancher bas reste identique à l'existant (6 cm d'isolant) ;

### **La mise en accessibilité complète du collège :**

- Certains travaux ont déjà été effectués, mais ils doivent être complétés ;

### **La mise aux normes en termes de sécurité incendie :**

- Divers problèmes avaient été soulignés dans le programme des travaux, - par la suite, le diagnostic réalisé par le MOE a mis en évidence des non-conformités flagrantes, tel que :
  - La non-conformité des toitures au critère de stabilité au feu ; elles doivent être remplacées ;
  - La non-conformité des cloisons qui ne montent pas toute hauteur sous le complexe de toiture (absence de coupe-feu) ; elles doivent être réhaussées pour assurer l'isolation au feu ;
  - Le compartimentage des circulations doit être complété suite à la confirmation du SDIS après consultation de ces derniers ;

### **L'amélioration fonctionnelles de certains locaux :**

- Afin de répondre aux besoins pédagogiques et fonctionnels actuels, certains locaux seront reconfigurés ; il s'agit
  - de l'espace « laverie »,
  - l'accès principal des élèves avec la création d'un sas d'entrée,
  - la reconfiguration des sanitaires préau avec accès depuis l'extérieur ;
  - quelques points mineurs.

### **Prochaines étapes du projet :**

- ❖ Dépôt du PC : fin mai 2022 ;
- ❖ Validation officielle de l'APD : 21 juin 2022 ;
- ❖ Lancement des études PRO/DCE ; 22 juin 2022 ;
- ❖ Lancement des consultations travaux : octobre 2022 ;
- ❖ Démarrage travaux : avril 2023.